

■ Dès 2022, les indicateurs de suivi du secteur associatif ont montré sa capacité à rebondir.

■ En 2023, des améliorations se confirment, mais plusieurs points de vigilance demeurent.

## ÉTUDES ET RECHERCHES

# LA FRANCE ASSOCIATIVE EN MOUVEMENT : DES SIGNAUX DE RÉSILIENCE ?

Moral des responsables associatifs, état des lieux du bénévolat, chiffres de l'emploi : que nous disent ces indicateurs sur la résilience des associations ?



AUTEUR **Jacques Malet**  
TITRE **Président-cofondateur**  
de Recherches & Solidarités

« **S**i le concept de résilience a tendance à s'imposer dans les paysages politique et économique, il reste peu usité dans l'étude du secteur associatif. Pour éviter qu'il ne soit imposé aux associations sans adaptation ni contextualisation, proposer un filtre d'analyse spécifique était indispensable. Grâce aux enquêtes portées par les réseaux associatifs, le défi a pu être relevé. » Tels sont les propos de Guillaume Plaisance, maître de conférences en sciences

de gestion à l'université de Bordeaux, administrateur de Recherches & Solidarités pour annoncer son article intitulé « Crise sanitaire et résilience des associations »<sup>1</sup>.

Son analyse montre la complexité de ce processus appliqué aux associations et le besoin de contextualisation dans un univers très diversifié. Les indicateurs de suivi de Recherches & Solidarités apportent leur modeste contribution sous quelques angles précis. Ainsi, ils montrent que la manière dont le secteur associatif s'est relevé des graves difficultés liées à la crise force le respect : dès l'année 2022, le nombre de créations d'associations, suivi chaque trimestre, a été à la hausse, de même que l'emploi associatif, qui a enregistré un record. Et notre baromètre annuel<sup>2</sup> affichait une proportion de 64 % d'associations envisageant des projets pour la rentrée 2022, contre 50 % en 2021 et même contre 63 % en 2019.

L'édition 2023 de « La France associative en mouvement », que l'équipe de Recherches & Solidarités publie chaque année pour disposer d'un état des lieux actualisé, permet de prolonger l'analyse, avec un regard tout particulier sur les ressources humaines, bénévoles et salariées.

## PAROLES DE RESPONSABLES BÉNÉVOLES

Les résultats de l'enquête menée au printemps 2023<sup>3</sup> donnent une bonne image de la période écoulée dès lors qu'elle permet de rapprocher trois années pré-Covid (2017-2019), une année 2021 particulièrement bousculée<sup>4</sup> et une période que nous pourrions dénommer post-Covid, allant du printemps 2022 au printemps 2023.

Le baromètre ainsi constitué, véritable indicateur du moral des responsables associatifs, comporte les trois critères relatifs aux deux composantes essentielles que sont la situation financière et les ressources bénévoles, ainsi qu'à la résultante correspondant à la

1. V. JA 2023, n° 671, p. 43, étude G. Plaisance.

2. Baromètre d'opinion des responsables associatifs issu des enquêtes nationales réalisées chaque année

par Recherches & Solidarités.

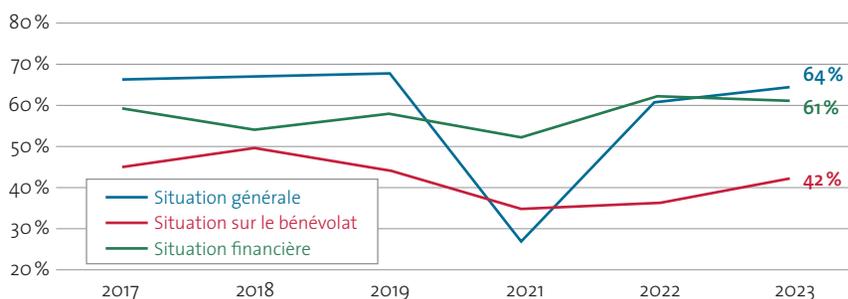
3. Recherches & Solidarités, enquête nationale 2023 réalisée en ligne du 11 mai au 22 juin 2023 auprès de 3 030 responsables d'association.

4. L'année 2020 ne figure pas ici car les enquêtes ont été exclusivement consacrées à la situation au regard de la crise sanitaire.

situation générale de l'association, au regard de ses ambitions et de ses missions (v. graphique ci-contre).

S'agissant de la situation financière, les associations ont retrouvé des couleurs, le bilan se situant, à 61 %, légèrement au-dessus de la moyenne des résultats 2017-2019. En revanche, il n'en est pas de même pour le bénévolat, très en dessous (42 %) de l'indice financier et également bien au-dessous de la moyenne 2017-2019. La situation générale qui en résulte subit l'influence très forte de la composante bénévolat et ne retrouve pas le niveau moyen 2017-2019. Venant appuyer ce constat alarmant concernant la ressource humaine bénévole, la hiérarchie des inquiétudes des dirigeants parle d'elle-même, avec deux sujets complémentaires prédominants : le bénévolat lui-même et le renouvellement des dirigeants (v. tableau ci-dessous).

### SONT JUGÉES BONNES OU TRÈS BONNES PAR L'ENSEMBLE DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS



*Lecture* : au printemps 2023, 61 % des répondants considèrent que la situation financière de leur association est très bonne ou bonne sur le plan financier, 64 % au regard de ses missions. Cette proportion est de 42 % concernant le bénévolat.

Source : Recherches & Solidarités, « Baromètre d'opinion des responsables associatifs », 2023.

Sur la durée, les inquiétudes liées aux bénévoles disponibles persistent et se situent toujours aux deux premiers rangs. Après un sommet préoccupant en 2022 concernant le nombre des adhérents (37 %), l'inquiétude faiblit au printemps 2023 (32 %), mais se situe encore bien au-dessus de son niveau 2019 (25 %). L'évolution des politiques publiques semble de moins en moins être un sujet de préoccupation : est-ce un signe de satisfaction ou de renoncement ? Pour autant, les relations avec les services de l'État semblent meilleures au fil des années.

### LES SUJETS D'INQUIÉTUDE JUGÉS LES PLUS IMPORTANTS POUR LES PROCHAINS MOIS PAR LES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?*	2019	2022	2023**
Les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités	60 %	63 %	60 %
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	48 %	47 %	48 %
La situation financière	45 %	40 %	43 %
Les moyens matériels, y compris les locaux	30 %	29 %	33 %
La diminution du nombre d'adhérents	25 %	37 %	32 %
La motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante	26 %	28 %	28 %
Les relations avec les collectivités territoriales	25 %	23 %	23 %
L'évolution des politiques publiques	36 %	25 %	23 %
Les relations avec les services de l'État	17 %	15 %	14 %
Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises	8 %	12 %	9 %

\* Plusieurs réponses possibles.

\*\* Classement selon les résultats de cette colonne.

Source : Recherches & Solidarités, « Baromètre d'opinion des responsables associatifs », 2023.

### UN BÉNÉVOLAT TOUJOURS EN MUTATION

Dans un article récent, Isabelle Persoz, fondatrice et déléguée générale de Tous bénévoles et de Jeunes et Bénévoles, et Cécile Bazin, déléguée générale de Recherches & Solidarités, se réjouissaient du retour progressif des bénévoles dans les associations, mais pointaient aussi la confirmation de tendances antérieures qui perturbent les habitudes et l'organisation du monde associatif<sup>5</sup>. Leur analyse s'appuyait sur les résultats d'une nouvelle ●●●

5. V. JA 2023, n° 681, p. 43, étude I. Persoz et C. Bazin.

●●● enquête confiée à l'IFOP<sup>6</sup> en janvier 2023 par Recherches & Solidarités pour prolonger une courbe significativement perturbée un an auparavant, en janvier 2022. Si la proportion de Français bénévoles est sensiblement comparable à ce qu'elle était avant la crise (23 % en 2023 pour 24 % en 2019), deux mouvements contraires, respectivement liés au bénévolat des plus jeunes et à celui des aînés, s'accroissent.

Ainsi, la tendance lourde observée depuis 2010 concernant la baisse inexorable de la proportion des 65 ans et plus engagés dans une association s'est poursuivie après la crise sanitaire. Au point de voir cette proportion égalée par celle des moins de 35 ans, à hauteur

## « La tendance lourde observée depuis 2010 concernant la baisse inexorable de la proportion des 65 ans et plus engagés dans une association s'est poursuivie après la crise sanitaire »

de 25 %. Pascal Dreyer<sup>7</sup> aide à comprendre cette situation : « Parmi de nombreux facteurs, n'oublions pas celui qui tient au profil des *baby-boomers*. Ils n'ont pas connu la Seconde Guerre mondiale, les structures d'engagement collectif qu'étaient les patronages, les églises, les associations et les syndicats. Ils ont grandi et profité de la société de consommation. Leur attitude est plus hédoniste, moins contrainte par un engagement construit sur des valeurs normatives et des obligations morales. Leurs conceptions du monde et leurs attentes sont donc différentes de celles de leurs aînés. Le débat sur les retraites le montre : très conscients des crises, ils veulent aussi vivre pleinement cette période de leur vie, et ne pas avoir de contraintes, même si ce désir est en partie illusoire. Les associations doivent aussi tenir compte d'une moindre disponibilité de ces personnes en raison de l'immense offre de loisirs que la société leur offre et de leur puissant désir de réalisation personnelle (au sens créatif du terme). »

Certes, une mauvaise nouvelle pourrait être compensée par une bonne nouvelle pour les associations, mais les choses ne sont pas aussi simples : les plus jeunes, logiquement un peu moins expérimentés et, surtout, nettement moins disponibles compte tenu de leurs occupations professionnelles et familiales, sont loin d'apporter la ressource perdue par le désengagement des seniors. La proportion de celles et ceux qui donnent du temps gratuitement chaque semaine, véritable colonne vertébrale des associations, en atteste : elle est passée de 12,5 % des Français en 2010 à 10,1 % en 2019, s'est effondrée à 7,8 % en 2022 du fait de la crise sanitaire et n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise en 2023 (9,2 %).

Pour autant, le plaisir de voir les jeunes s'engager de plus en plus est bien réel, comme le constate chaque jour Isabelle Persoz : « Il y a une envie d'engagement qui ne cesse de progresser ces dernières années, avec souvent l'idée de faire avancer les choses de manière concrète et à leur échelle dans un monde si incertain pour eux, où le politique leur semble trop éloigné de

leurs préoccupations. L'aspiration à être en relation avec d'autres personnes souvent fragilisées, à protéger leur environnement, à s'ouvrir à de nouvelles expériences qui pourront aussi devenir des expériences qu'ils pourront valoriser pour leur vie professionnelle est un puissant moteur. »

### PERSISTANCE D'UNE FRACTURE ASSOCIATIVE

Une autre tendance lourde s'exprime par la différence très marquée entre la proportion des personnes de formation modeste adhérant à une association (30 % environ) et celle des personnes les plus diplômées (60 %). Et cette différence se poursuit au niveau de l'engagement bénévole : depuis des années, la proportion varie du simple à près du double. Roger Sue<sup>8</sup> interpelle vivement les pouvoirs publics sur ce sujet : « On est frappé par la persistance d'une sorte de fracture associative en fonction du diplôme (de 16 % à 29 % pour les

6. Enquête réalisée entre le 9 et le 21 janvier 2023 auprès de 3 155 personnes de 15 ans et plus, interrogées sur les mêmes questions posées depuis 2010.  
7. Vice-président de Recherches & Solidarités, auteur de l'ouvrage *Être béné-*

*vole aujourd'hui – Motivations, engagement, reconnaissance*, Marabout, 2006.  
8. Professeur d'université, président du comité d'experts de Recherches & Solidarités.

plus diplômés). Tout se passe comme s'il y avait un "plafond de verre" pour les moins nantis. On sait que donner du temps à une association suppose d'en disposer, des ressources, des compétences, de la confiance en soi. La gratuité a un prix. Si l'on souhaite que l'engagement dans une association devienne une généralité comme une évidence dans d'autres pays, il faut reconsidérer l'image du bénévolat. La reconnaissance des autres est un facteur puissant d'engagement pour ceux qui peuvent s'en contenter, mais il ne suffit pas pour entraîner la grande majorité de la population.

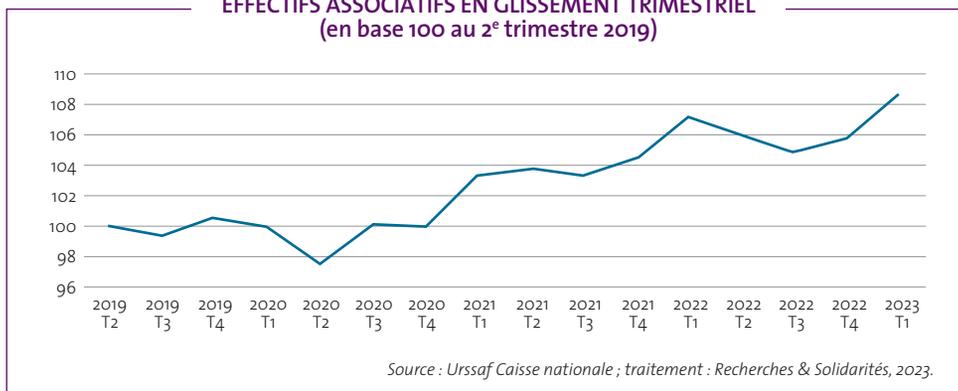
« L'engagement de la société civile n'est plus un luxe mais une exigence pour chacun. On n'y parviendra pas sans une plus ample reconnaissance, en donnant une vraie consistance au compte d'engagement citoyen, un très large accès au volontariat et sans que le service civique fasse partie des trajectoires individuelles et collectives. C'est une toute nouvelle politique de l'engagement tout au long de la vie qui est à considérer en partenariat avec les intéressés et notamment Le Mouvement associatif. »

### NETTE AMÉLIORATION SUR LE TERRAIN DE L'EMPLOI

Si les associations employeurs ne représentent qu'un peu plus de 10 % de l'univers associatif, elles comportaient, en moyenne trimestrielle 2022, un peu plus de 153 000 organismes, en nette hausse (4,4 %), un effectif de plus de 1 885 600 salariés (environ 10 % de l'ensemble privé), pour une masse salariale dépassant 46,5 milliards d'euros.

Le bilan détaillé de l'évolution trimestrielle de l'emploi, issu de la coopération entre Recherches & Solidarités et l'Urssaf Caisse nationale, permet d'observer la situation au fil de la crise sanitaire jusqu'au premier trimestre 2023 (v. graphique ci-dessus).

**EFFECTIFS ASSOCIATIFS EN GLISSEMENT TRIMESTRIEL**  
(en base 100 au 2<sup>e</sup> trimestre 2019)



Source : Urssaf Caisse nationale ; traitement : Recherches & Solidarités, 2023.

On constate que ce nouvel élan, à partir du début de l'année 2021, s'est poursuivi et renforcé en 2022. Il se traduit par une progression en moyenne annuelle de 2,7 % entre 2021 et 2022. Cette évolution moyenne se décline d'une manière différente selon les secteurs d'activité : très forte dans le secteur du sport et de la culture, qui ont particulièrement souffert en 2020 et 2021, elle se situe à la moyenne dans les secteurs de l'enseignement et de la santé et est au-dessous (+ 0,4 %) dans le secteur social sans hébergement, sous l'influence d'une aide à domicile associative qui faiblit de 4 % entre 2021 et 2022.

Soulignons, en matière d'emploi, la forte percée de l'alternance dans les associations, encouragée par l'entrée en vigueur de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018<sup>9</sup> et, surtout, par les mesures de soutien prises par le gouvernement depuis 2021<sup>10</sup>. De 23 940 contrats d'alternance signés en 2020, les associations sont passées à 38 850 en 2021 et à plus de 49 000 en 2022 (+ 26 %). Ce sont ainsi environ 25 000 associations (+ 20 % en 2022) qui ont pu renforcer leurs équipes, permettre à des jeunes de découvrir le secteur associatif tout en leur offrant une formation pratique.

Parmi les secteurs les plus engagés dans cette démarche, le sanitaire et social et le sport ont respectivement accueilli 13 000 et 15 000 alternants en 2022. À l'opposé, seulement 1 400 contrats ont été signés par des associations du secteur culturel. ■

9. L. n° 2018-771 du 5 sept. 2018, JO du 6, JA 2018, n° 585, p. 42, étude D. Castel ; dossier « Parcours professionnels – Le meilleur est avenir », JA 2019, n° 592, p. 15.  
10. V. le portail de l'alternance : [alternance.emploi.gouv.fr](http://alternance.emploi.gouv.fr).